

**Hervé RIOU, France**  
[riou@lmt.ens-cachan.fr](mailto:riou@lmt.ens-cachan.fr)

**Intérêt dans la réflexion : enseignant en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles**

**Question 1 : comment organiser l'école pour qu'elle soit en mesure de transmettre à tous les élèves la totalité des compétences clés ?**

- Repenser l'enseignement traditionnel, basé sur la transmission des savoirs, pour le cibler sur les compétences ;
- favoriser l'enseignement des disciplines qui peuvent transmettre des compétences transversales ;
- intégrer dans la formation des professeurs les évolutions pédagogiques liées à l'apprentissage des compétences ;
- modifier les pratiques d'évaluation, pour mieux cibler sur les compétences, et pas les savoirs.
- créer un partenariat école / entreprise, pour favoriser l'apprentissage de compétences sociales, communicationnelles, entrepreneuriales et culturelles ;
- favoriser la co-intervention des professeurs, car les compétences transversales ne sont pas liées à une discipline en particulier, mais touchent à toutes les disciplines ;
- favoriser les échanges entre les professeurs des pays de l'union pour optimiser le transfert de connaissances et de pratiques.

**Question 2 : comment l'école peut-elle doter les jeunes des compétences et de la motivation nécessaires à faire de l'apprentissage une activité tout au long de la vie ?**

- Habituer les élèves à utiliser les TICE comme moyens d'autoformation ;
- développer la reconnaissance de l'école envers ceux qui se forme tout au long de leur vie par les VAE (Validations des Acquis de l'Expérience) ;
- impliquer les parents dans l'éducation de leurs enfants ;
- favoriser les échanges entre les professionnels du monde de l'entreprise et les établissements scolaires.

**Question 3 : comment les systèmes scolaires peuvent-ils contribuer à favoriser une croissance économique durable à long terme en Europe ?**

- Augmenter chez les étudiants les compétences qui permettent de créer de la richesse (économiques, sociale et culturelle) ;
- mieux utiliser ces compétences (en travaillant plus) ;
- augmenter la production d'élites ;
- produire des élites qui sont opérationnels tout de suite sur le marché de l'emploi (comme les ingénieurs en France, avec le système des Grandes Ecoles d'Ingénieur) ;
- favoriser la venue d'étranger en Europe pour les études longues
- favoriser l'équité dans la production d'élite (ouverture à toutes les catégories sociales) ;
- augmenter la diversification des programmes d'enseignements, avec plus de multidisciplinarités, et des programmes plus proches du marché du travail ;
- favoriser les parcours à l'étrangers pour les étudiants ;
- développer des compétences personnelles (confiance en soi, capacité à entreprendre, être sur de soi, capacité à résoudre des problèmes, capacité à résoudre des difficultés, capacité à apprendre par soi même, capacité de communication, de leadership).

**Question 4 : comment les systèmes éducatifs peuvent-ils satisfaire au mieux à la nécessité de favoriser l'équité, de répondre à la diversité culturelle et de réduire le nombre de décrochages scolaires ?**

- Prévenir en amont avec une plus grande mixité sociale dans les classes à l'école ;
- accompagner les politiques éducatives d'intégration sociales par des actions sociales au niveau des villes ; faciliter la coopération entre l'école et les services régionaux, voire l'état ;
- favoriser l'échange sur les pratiques pédagogiques entre les professeurs des différents pays de l'union ;
- accompagner les jeunes en difficultés scolaire pour des raisons sociales par du soutien scolaire ;
- recruter des professeurs d'origines culturelles variées ;
- mieux favoriser l'équité sociale dans les filières d'excellence ;
- valoriser l'image de l'école de la réussite : quelles que soient les origines sociales d'un enfant, il doit avoir les mêmes chances de réussir à l'école ;
- crédibiliser l'école de la réussite au niveau professionnel : la réussite scolaire d'un enfant doit être corrélée à son employabilité et à son niveau de salaire ;
- encourager les modes d'apprentissages alternatifs qui ont fait leurs preuves, en faisant intervenir les parents des élèves dans leur définition et leur mise en œuvre.

**Question 5 : si l'école doit répondre aux besoins de chaque élève en matière d'apprentissage, que peut-on faire en ce qui concerne les programmes, l'organisation de l'école et le rôle des enseignants ?**

- Les professeurs doivent participer à la rédaction des programmes, car ce sont eux qui connaissent les besoins spécifiques des élèves ;
- planifier et évaluer l'éducation des élèves aux besoins spécifiques, entre les différentes classes et les différences niveaux d'enseignement, et pas uniquement année par année ;
- favoriser la coopération et la mise en commun des ressources des écoles ;
- donner une mission nouvelle aux directeurs d'école, en les rendant responsables de l'éducation intégrante (actions à mener en termes de moyens, de créations d'équipes, ... ) ;
- développer les possibilités d'utiliser les ressources financières des établissements scolaires pour les situations de besoins spécifiques ;
- faire participer les parents aux actions de coopération entre les établissements scolaires et le monde extérieur ;
- les moyens financiers, donnés par les gouvernements, pour faire face aux besoins et adapter les moyens et les apprentissages, doivent être modulables, afin d'éviter que les élèves qui sont placés dans des écoles spécialisées ne puissent pas avoir accès à d'autres moyens ;
- les fonds à attribuer doivent être gérés au niveau régional, pour plus de souplesse et moins de gestion organisationnelle, et soumis à consultation d'experts pour leur attribution ;
- les programmes doivent évoluer, pour prendre en compte les besoins de chaque élève, qu'il soit en difficulté par rapport aux autres ou bien surdoué.

**Question 6 : comment la communauté scolaire peut-elle contribuer à préparer les jeunes à être des citoyens responsables, respectueux de principes fondamentaux comme la paix et la tolérance de la diversité ?**

- Enseigner les événements historiques tragiques de l'histoire de l'humanité ;
- favoriser les regroupements hétérogènes des élèves dans les classes ;
- donner aux enseignants les compétences nécessaires pour faire face à la diversité ;
- promouvoir les bonnes pratiques ;
- favoriser les échanges entre les élèves, l'apprentissage avec les pairs.

**Question 7 : comment former et aider le personnel éducatif à répondre aux enjeux de leur profession ?**

- Favoriser la formation continue ;
- instaurer un processus ininterrompu de formation des enseignants qui prendrait en compte la formation initiale, une phase d'intégration dans la profession et un approfondissement professionnel ;
- améliorer la coordination entre les différentes composantes de formation des enseignants ;
- instaurer des coopérations entre les établissements scolaires, du supérieur et le monde du travail ;
- veiller à ce que les programmes de formation des professeurs soient en relation avec des faits établis et réels du monde de l'enseignement ;
- veiller à ce que la composition du corps professoral reflète la diversité de la population ;
- favoriser les enseignants à travailler dans un environnement multiculturel, avec la communauté éducative toute entière ;
- donner aux enseignants des compétences liées aux fonctions de direction.

**Question 8 : comment les communautés scolaires peuvent-elles bénéficier des modalités de direction et de la motivation les plus adaptées à leur réussite ? Comment les doter des moyens nécessaires pour évoluer en réponse à des demandes et des besoins changeants ?**

- Développer des critères de performances des établissements scolaires, et attribuer certains fonds sur le résultat de ces critères
- donner de nouvelles missions aux chefs d'établissement, notamment liée à l'intégration professionnelle, ou au développement de compétences ;
- favoriser les échanges entre les établissements scolaires et les communautés extrascolaires, afin d'augmenter les fonds ;
- donner la capacité au chef d'établissement d'utiliser librement certains fonds pour des missions spécifiques ;
- favoriser les échanges entre les établissements scolaires peu réputés et prestigieux, pour revaloriser certains établissements en déficit d'image.